

Convocation de l'Assemblée générale des actionnaires

Date:

Mercredi, 19 mai 2010, 10h30

Etablissement de la liste de présence à partir de 09h30.

Veillez noter que l'assemblée générale aura lieu dans la matinée.

Lieu:

Centre Bärenmatte, Suhr

Ordre du jour:

1. Rapport d'activité 2009 (comptes et rapport annuels, comptes 2009 du groupe) et rapports de l'organe de révision.
Proposition: Le Conseil d'administration propose l'approbation du rapport d'activité 2009 et des comptes 2009 du groupe.

2. Décharge du Conseil d'administration
Proposition: Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux administrateurs.

3. Affectation du bénéfice comptable

Bénéfice de l'exercice 2009	CHF 44 877 355
Report à nouveau	CHF 186 481 703
A la disposition de l'Assemblée générale	CHF 231 359 058

Proposition: Le Conseil d'administration propose de répartir les bénéfices comme suit:

<i>Versement d'un dividende de 52 %</i>	<i>CHF 15 256 800</i>
<i>sur les actions ouvrant droit à dividende</i>	
<i>Report à nouveau</i>	<i>CHF 216 102 258</i>

Commentaire: la proposition de distribution de dividende repose sur la politique constante du groupe de distribuer un dividende d'environ d'un tiers du bénéfice consolidé par action.

Le versement du dividende de l'exercice écoulé sera le 26 mai 2010.

4. Elections
Commentaire: L'Assemblée générale du 19 mai 2010 marque le terme du mandat d'administrateur de M. Paul Meier. Il a exprimé le souhait de quitter le Conseil d'administration à cette date, après quinze années d'activité.

- 4.1 Nouvelle élection
Proposition: Le Conseil d'administration propose d'élire Urs Buchmann (Pékin, Chine) pour une durée de fonctions de 3 ans (jusqu'à l'Assemblée générale 2013).

Commentaire: Urs Buchmann (53 ans) est Managing Director et Head Corporate Banking Asia Pacific d'une banque internationale de premier plan. Il apportera son soutien à Zehnder Group en particulier pour développer les activités en Chine et en Asie ainsi que dans le domaine bancaire et financier.

- 4.2 Désignation de l'organe de révision
Proposition: Le Conseil d'administration propose de désigner KPMG SA, Bâle, comme organe de révision pour une année (jusqu'à l'Assemblée générale 2011).

Documents:

Le rapport annuel 2009, les comptes 2009 du groupe, les rapports de l'organe de révision ainsi que les propositions du Conseil d'administration peuvent être consultés par les actionnaires pendant les vingt jours précédant l'Assemblée générale, c'est-à-dire à compter du 30 mars 2010, au siège de la société à Gränichen.

Pendant cette période, tout actionnaire peut demander que l'ensemble des documents lui soient envoyés (tél. +41 62 855 15 06). Ces informations sont aussi disponibles sur notre site Internet www.zehndergroup.com dans la rubrique «Investisseurs».

Cartes d'entrée:

Les détenteurs d'actions au porteur peuvent retirer leur carte d'entrée au plus tard le 18 mai 2010 auprès de

Zehnder Group SA
Moortalstrasse 1
Postfach
5722 Gränichen, Suisse

moyennant le dépôt de leurs actions ou d'une attestation de dépôt et de blocage en cours de validité. Ils peuvent aussi charger leur banque de leur procurer leur carte d'entrée. Les actions au porteur restent en dépôt jusqu'à la date de l'Assemblée générale.

Les titulaires d'actions nominatives inscrits au registre des actionnaires le 30 mars 2010 reçoivent leur carte d'entrée avec les documents. Aucun transfert d'actions n'a lieu du 30 mars au 20 mai 2010.

Représentation / Pouvoir:

Les actionnaires qui seraient empêchés d'assister à l'Assemblée générale peuvent se faire représenter de l'une des manières suivantes:

- **par un autre actionnaire ou par une banque:** si vous souhaitez vous faire représenter par un autre actionnaire ou par votre banque, vous devez remplir votre carte d'entrée au verso et la remettre, accompagnée de vos instructions, à la personne à qui vous donnez votre pouvoir;
- **par le représentant indépendant, M. Markus Hofmann, notaire, Lindenplatz 5, 5722 Gränichen:** pour donner votre pouvoir au représentant indépendant, vous devez remplir le bulletin-réponse ci-joint et le lui renvoyer, accompagné de votre attestation de dépôt, avant l'Assemblée générale; en l'absence d'instructions écrites (voir au verso du pouvoir), le représentant indépendant exercera votre droit de vote en faveur des propositions du Conseil d'administration;
- **par Zehnder Group SA:** pour donner votre pouvoir à la société, vous devez remplir votre carte d'entrée au verso et la lui renvoyer; la société exercera votre droit de vote en faveur des propositions du Conseil d'administration; les instructions différentes seront transmises au représentant indépendant.

Représentants dépositaires:

Les représentants dépositaires au sens de l'art. 689d CO révisé sont priés de communiquer à la société dans les meilleurs délais, mais pas au-delà du 19 mai 2010 à 10h00, le nombre et la valeur nominale des actions qu'ils représentent. Sont considérés comme représentants dépositaires les établissements soumis à la loi fédérale du 8 novembre 1934 sur les banques et les caisses d'épargne ainsi que les gérants de fortune professionnels.

Droit de requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour:

Les actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale de 1 million de francs peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour (art. 699 CO). La requête doit être adressée à la société en la forme écrite au moins 60 jours avant l'Assemblée générale en mentionnant l'objet à inscrire à l'ordre du jour et la proposition afférente (art. 10 des Statuts). La date de l'Assemblée générale 2011 est publiée dans le rapport annuel ainsi que sur le site Internet de la société dans la rubrique «Prochaine Assemblée générale».

Zehnder Group SA
Au nom du Conseil d'administration

Gränichen, le 30 mars 2010

Hans-Peter Zehnder